

Profil de poste -Professeur du Cnam
« Jean-Baptiste Say - Economie industrielle »
(PRCM 0172)

Equipe pédagogique : Economie Finance Actuariat Assurance Banque-(EPN 9)
Nom du responsable direct : Alexis COLLOMB (PRCM)

Le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel doté d'un statut de « grand établissement ». Le décret de 1988 relatif au Cnam, modifié en novembre 2009, affirme en son article premier l'existence d'un Cnam en réseau, dont le siège est à Paris. En effet, ses formations professionnelles déployées dans l'ensemble des régions métropolitaines y compris la région francilienne, dans les outre-mer et dans des centres à l'étranger, ses activités de recherche au sein d'équipes reconnues par l'HCERES dans le cadre de programmes de recherche technologique et partenariale ou sous la forme de prestations d'essais et de conseil, sa mission de diffusion de la culture scientifique et technique, constituent sa particularité.

La diversité et la richesse des équipes du Cnam dotent l'établissement d'un spectre large de compétences, couvrant pratiquement tous les champs professionnels, des sciences de l'ingénieur aux domaines de l'économie, de la gestion et des sciences sociales.

Les professeurs du Conservatoire national des arts et métiers sont chargés des missions suivantes, aux niveaux national et international :

- L'enseignement, sous forme de cours ou de travaux dirigés ou pratiques, délivré au Conservatoire national des arts et métiers et dans les centres associés définis au titre V du décret du 22 avril 1988 susvisé. Cette mission comprend également la préparation des enseignements, le contrôle des connaissances et la participation aux jurys d'examen et de concours ;
- L'élaboration, le développement et l'animation de projets et d'outils pédagogiques, d'offres de formation professionnelle et de services dans le cadre des missions du service public de l'enseignement supérieur, notamment au sein du réseau du conservatoire ;
- L'appui au déploiement des formations du conservatoire dans l'ensemble de son réseau ;
- La recherche scientifique ou l'innovation ainsi que la valorisation de leurs résultats, en relation avec des organismes publics ou privés, français et étrangers ;
- La contribution à la diffusion de la culture et de l'information scientifique et technique ;
- Le développement de liens et de collaborations avec le monde socio-économique et d'autres établissements de formation, ainsi que le développement d'activités de conseil, d'ingénierie et d'expertise ;
- La contribution à la vie collective du conservatoire et la participation aux conseils et instances prévus par ses statuts.

Le ou la titulaire de la chaire coordonnera l'ensemble du programme de formation du Cnam dans le domaine de **l'économie industrielle**. Il ou elle proposera un plan de développement selon les

différents niveaux (licence, master, doctorat) du programme existant en liaison avec les chaires voisines telles que l'assurance, l'économie du travail et de l'emploi, la finance, la modélisation des risques, le management stratégique. Il ou elle cherchera également à contribuer à certaines problématiques transverses telles que la mobilisation des territoires pour la croissance et les enjeux de réindustrialisation, le développement durable, et les études européennes.

Il ou elle devra coordonner l'ensemble de l'équipe de formateurs (enseignants-chercheurs permanents, professeurs associés et vacataires) intervenant sur les questions d'économie industrielle, et devra s'assurer que l'offre de formation reste conforme aux standards nationaux et internationaux. Il ou elle devra également favoriser les conditions de déploiement du programme dans le réseau national du Conservatoire.

Il ou elle devra être apte à enseigner à un public adulte et maîtriser les outils numériques d'enseignement à distance.

Le candidat ou la candidate devra également apporter les preuves de son intérêt pour la recherche en économie (expérience, publications), montrer sa capacité à toucher un large public par les médias, et souligner comment il ou elle peut aider les décideurs à comprendre les grandes évolutions économiques françaises, européennes et globales. La personne recrutée pourra développer ses travaux et interventions dans le cadre du Laboratoire interdisciplinaire de recherches en sciences de l'action (Lirsa), une équipe d'accueil (EA4603) qui rassemble les économistes et les gestionnaires du Cnam. Les travaux de la chaire pourront également enrichir ceux d'un programme transverse comme le CEET (Centre d'études de l'emploi et du travail). Toute expérience prouvant la capacité d'un candidat ou d'une candidate à s'insérer dans un réseau de recherche, national ou international, et à animer des collaborations en son sein, sera appréciée.

Si une expérience préalable de formation et une bonne activité de recherche sont considérées des atouts pour le poste, des responsabilités de haut niveau au sein d'une institution ou d'une grande entreprise, avec un fort rayonnement national ou international, seront également remarquées.

Objectifs de professionnalisation

En lien avec les autres chaires et enseignants-chercheurs de l'établissement, le ou la titulaire de chaire devra contribuer à créer des formations professionnelles transverses. Il ou elle devra également nouer des liens avec l'ensemble des équipes afin de conseiller l'établissement dans le déploiement de ses formations à vocation professionnelle ciblées sur les problématiques de réindustrialisation de la France. A l'image de l'Industrie du Futur, le ou la titulaire devra aider le Cnam à repenser les processus technologiques et industriels et les modalités de travail concernés.

Dans cet esprit, le ou la titulaire devra donc contribuer aux réflexions du Cnam pour l'**industrie du futur** et être partie prenante de sa démarche « Industrie 4.0 » qui comprend l'intégration du numérique dans les processus industriels (de la robotique au *big data* via les paramètres de fabrication). Il ou elle devra être force d'animation et de proposition pour cette dernière initiative qui s'intéresse également, dans le contexte du développement durable, aux méthodologies d'amélioration continue de la compétitivité et intègre de plus une réflexion sur les besoins en compétences et les conséquences des innovations sur le travail et l'emploi.

Enfin, le ou la titulaire de la chaire devra aussi s'impliquer dans l'initiative « **Au cœur des territoires** », un programme lancé par le Cnam en 2019 et qui vise à accompagner la transformation des compétences et des métiers des personnes dans les divers bassins d'emploi, notamment dans les villes moyennes devant faire face aux défis de la transformation de l'économie en France et en Europe.

Rattaché(e) administrativement à l'équipe pédagogique nationale (EPN) « Economie Finance Assurance Banque » (EPN 9), le (la) titulaire devra œuvrer par une approche inclusive et transversale avec les équipes pédagogiques nationales « Territoires » (EPN 11) et « Stratégies » (EPN 15), et toute autre équipe de l'établissement pouvant soutenir le développement des objectifs précités.

Candidature et délai :

Le dossier de candidature est à télécharger sur le site du Cnam (rubrique Présentation – Le cnam recrute) à l'adresse suivante : <https://presentation.cnam.fr/le-cnam-recrute/>

Les candidatures devront être adressées par voie postale, dans un délai d'un mois à compter de la publication au Journal officiel soit **le ... au plus tard** (le cachet de la poste faisant foi), à :

CNAM
Administrateur général (Recrutement PRCM)
292, rue Saint-Martin
75141 Paris Cedex 03

Contacts :

- Par rapport au profil : Alexis COLLOMB, directeur EPN 9
Coordonnées : alexis.collomb@lecnam.net
- Administratif (sur le dossier de candidature) : Marie-Hélène MARLIN-GOURDON, DRH adjointe :
Coordonnées : prcmrecrutement@cnam.fr, marie-helene.gourdon@lecnam.net